

Si vous n'arrivez pas à afficher la lettre, [cliquez ici](#)



NUMÉRO 6 – Octobre 2008

[VOUS ABONNER](#)

## AU SOMMAIRE DE CE NUMÉRO

– [À LA UNE](#) – [L'ACFCI lance www.eco-entreprises.fr 1er site Internet 100 % dédié aux éco-entreprises](#) – [AGIR](#) – [Faîtes reconnaître votre démarche environnementale en participant à la deuxième édition de l'opération collective « 123 ENVIRONNEMENT en LIMOUSIN »](#) – [GUIDES & OUTILS](#) – [REACH, enregistrement, évaluation et autorisation des substances chimiques : 30 réponses pour être conforme à la réglementation](#) – [RAPPORTS ET ÉTUDES](#) – [Développement économique et environnement : quelle place pour les PME ?](#) – [FORMATIONS](#) – [AGENDA](#)

### ÉDITO

Dans un contexte politique très marqué par le Grenelle de l'environnement, la CCI des Côtes-d'Armor, en partenariat avec l'ACFCI, a accueilli l'édition 2008 du Congrès des conseillers Environnement et Développement Durable des CCI, les 2 et 3 octobre derniers à Saint-Brieuc, sur le thème « Eco-entreprises et marché de l'environnement : quelles opportunités pour territoires et les PME ? Quel rôle pour les CCI ? ». Réunissant 120 participants, ce Congrès a permis d'examiner les 3 leviers pour favoriser le développement des éco-entreprises : la mise en réseau, l'innovation et l'internationalisation.

### À LA UNE

#### **L'ACFCI lance [www.eco-entreprises.fr](#) 1er site Internet 100 % dédié aux éco-entreprises**

Avec un chiffre d'affaires d'environ 30 milliards d'euros et un taux de croissance de 5% depuis une dizaine d'années, le secteur français des éco-entreprises, qui occupe la 4ème place mondiale, représente un gros potentiel de développement.

Cependant cette filière des éco-entreprises manque aujourd'hui de visibilité et de reconnaissance du fait de la grande diversité de ses entreprises en termes de taille, de domaine d'activité et de métier.

En lançant le site d'accès gratuit [www.eco-entreprises.fr](#), l'ACFCI entend fournir aux éco-entreprises une meilleure visibilité et faciliter leur mise en réseau afin de les soutenir dans leur développement national et international. Elle prolonge ainsi les nombreuses actions engagées par le réseau des CCI pour fédérer, développer et promouvoir les éco-entreprises.

Le site [www.eco-entreprises.fr](#) :

– répond aux préoccupations des éco-entreprises, à travers des rubriques pratiques : Rejoignez un réseau d'éco-entreprises, Développez-vous à l'international, Participez à des salons professionnels, Implantez-vous en région, Trouvez des financements...

– rassemble les éco-entreprises dans un annuaire national permettant l'inscription en ligne des éco-entrepreneurs. On accède facilement à des fiches d'identité d'éco-entreprises classées par localisation, par domaine d'activité (eau, air, énergie, déchets...) ou par métier (collecte, ingénierie, mesure...).

Cet outil s'adresse à la fois aux éco-entreprises mais également à leurs partenaires et aux institutionnels nationaux et internationaux cherchant à monter des projets et à identifier l'offre française.

Le site sera enrichi et évoluera au cours des prochains mois en fonction des retours du réseau consulaire et des éco-entreprises. La plateforme des éco-entreprises a vocation à devenir un observatoire des évolutions du secteur, notamment grâce à des statistiques basées sur l'annuaire des entreprises.

[Accéder au site](#)

Contact [a.letellier@acfci.cci.fr](mailto:a.letellier@acfci.cci.fr)

## AGIR

### **Faites reconnaître votre démarche environnementale en participant à la deuxième édition de l'opération collective « 123 ENVIRONNEMENT en LIMOUSIN »**

La CRCI du Limousin et les CCI départementales de la région ont proposé la mise en oeuvre en 2007 d'une opération pilote 123 Environnement en Limousin. En raison du succès de l'opération, le réseau des CCI, soutenu par l'ADEME, le Conseil Régional et la DRIRE Limousin, a décidé de lancer une seconde édition 2008–2009. Si votre entreprise souhaite s'engager dans une démarche de certification ISO 14001 par étapes elle peut intégrer le nouveau groupe d'entreprises.

Les enjeux pour les entreprises de la région Limousin :

- S'engager progressivement mais durablement dans une démarche souple à un rythme adapté
- Offrir une reconnaissance à ces clients, donneurs d'ordres et une référence pour les réponses à appels d'offre
- Différencier l'entreprise sur ses marchés et augmenter sa compétitivité

[Plus d'infos](#)

## GUIDES ET OUTILS

### **REACH, enregistrement, évaluation et autorisation des substances chimiques : 30 réponses pour être conforme à la réglementation**

Pour vous aider à mieux comprendre les enjeux de la réglementation REACH, « Entreprise Europe » – CRCI Basse-Normandie, en collaboration avec Entreprise Europe – CCI de Strasbourg et du Bas-Rhin, l'Union des industries chimiques (UIC) de Normandie, les helpdesks REACH de la France et du Luxembourg et avec le soutien financier et technique de la DRIRE de Basse-Normandie, a réalisé ce guide. Il vous permettra notamment, à l'approche de la fin de la période de pré-enregistrement le 1er Décembre prochain, de répondre aux questions suivantes :

- Pourquoi une nouvelle réglementation sur les substances chimiques ?
- Quel diagnostic effectuer pour se situer par rapport à REACH?
- Je produis, importe et/ou utilise des articles, comment me conformer à REACH?

[Télécharger le guide](#)

## **RAPPORTS ET ÉTUDES**

### **Développement économique et environnement : quelle place pour les PME ?**

Cette étude réalisée par la société In Numeri pour l'ACFCI a pour objectif, d'une part, d'apprécier l'importance des PME et TPE sur les marchés des éco-activités et, d'autre part, d'identifier quels domaines offrent des perspectives spécifiques de développement à ce type d'entreprises d'ici 2012. La première phase de l'étude s'est déroulée en quatre temps. On a d'abord estimé le montant total des marchés liés aux éco-activités sur la base de l'ensemble de données disponibles (comptes de dépense de protection de l'environnement, études sectorielles, statistiques publiques). On a ensuite identifié les codes de la nomenclature des activités françaises (NAF) qui pouvaient être mis en correspondance avec les différents domaines des éco-activités, tels qu'ils sont classés dans la nomenclature proposée par l'ACFCI. La troisième étape de l'étude a consisté à compiler les statistiques publiques de chiffre d'affaires et d'emploi existantes, à partir desquelles on a, dans un quatrième temps, caractérisé la structure de la production des éco-entreprises en fonction des classes de taille définies ci-dessus. On a par ailleurs établi sommairement les perspectives de développement des différents domaines, en fonction des informations existantes (croissance passée et évolution des déterminants).

Sur un montant total de l'ordre de 50 et 55 milliards d'euros, les TPE et PME représentent ensemble entre 55 à 60% du marché des éco-activités ; les seules PME de l'ordre de 40%. A partir des informations rassemblées au cours de la première phase de l'étude, six marchés ont été sélectionnés pour un examen plus approfondi en fonction de la taille des marchés concernés, leur taux de croissance potentiel et la place des PME et TPE :

- La récupération des matériaux recyclables,
- L'assainissement non collectif,
- Les systèmes solaires thermiques,
- Les pompes à chaleur domestiques,
- Les appareils de chauffage domestique au bois,
- L'amélioration des performances thermiques des ouvertures dans l'habitat.

La seconde phase de l'étude a consisté, pour chacun des domaines sélectionnés, à ventiler le chiffre d'affaires par type d'activité (ex. fabrication, installation...) et par taille d'entreprises selon les classes identifiées ci-dessus, à estimer les nombres d'emplois correspondants, ainsi qu'à établir des perspectives potentielles à moyen terme. Ces estimations ont été complétées par des entretiens avec les représentants

des organisations professionnelles concernées, ainsi que par l'examen des annuaires de ces organisations.

[Télécharger l'étude](#)

## **FORMATIONS**

Identification et prévention des risques dans les PME/PMI – le 23 Octobre 2008 à la CCI des Deux-Sèvres

[Renseignements et inscriptions](#)

Les nouveaux textes en matière de site et sols pollués – le 3 Décembre 2008 au CFDE à Paris

[Renseignements et inscriptions](#)

Formation des membres du CHSCT – du 8 au 10 Décembre à la CCI de Brest

[Renseignements et inscriptions](#)

## AGENDA

La gestion de l'eau en entreprise – Conférence – le 16 Octobre 2008 à 8h45 à la CCI de Flers  
[gblondel@flers.cci.fr](mailto:gblondel@flers.cci.fr)

JADDE – 5ème Journée Annuelle Développement Durable et Entreprises – le 20 Novembre 2008 à la CCI Grand Lille  
[Plus d'infos](#)

4e Rencontres des éco-industries – Salon et rencontres d'affaires organisé en partenariat avec les CCI de Poitou-Charentes – les 13 et 14 novembre 2008 à Niort  
[Renseignements et inscriptions](#)

J3D Alsace – journée du Développement Durable en Alsace – le 9 Décembre 2008 au palais des congrès de Strasbourg en partenariat avec les CCI d'Alsace  
[Plus d'infos](#)

Échos des CCI – DÉVELOPPEMENT DURABLE est une publication du Pôle Environnement et Développement Durable de l'ACFCI



ASSEMBLÉE DES CHAMBRES FRANÇAISES  
DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE

46 Avenue de la Grande Armée – CS 50071 – 75858 PARIS CEDEX 17  
[www.acfci.cci.fr](http://www.acfci.cci.fr)

Vous disposez d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données qui vous concernent. Pour l'exercer, adressez-vous à ACFCI – PEDD – 46 Avenue de la Grande Armée – CS 50071 – 75858 PARIS CEDEX 17 ou par courriel à [lettredd@acfci.cci.fr](mailto:lettredd@acfci.cci.fr)

Pour vous abonner ou vous désabonner : [lettredd@acfci.cci.fr](mailto:lettredd@acfci.cci.fr)

© Copyright 2001/2007 ACFCI. La rediffusion et la reproduction de cette lettre, sous quelque forme, même partielle que ce soit sont vivement conseillées, sous réserve de mention de la source : Echos des CCI – Développement Durable  
Conception : [www.lexitis.fr](http://www.lexitis.fr)